

## Droit



## MASTER

Droit de l'environnement  
et de l'urbanisme

## LES DÉBOUCHÉS

- Avocat ou conseil spécialisé
- Agent de collectivité territoriale en charge de la planification des objectifs locaux de développement durable ou de la gestion des risques
- Consultant auprès de cabinets d'études (*rédaction de demandes d'autorisation, d'études d'impact, etc.*)
- Responsable hygiène, sécurité et environnement au sein d'une entreprise
- Responsable de la gestion des déchets
- Enseignant-chercheur

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master « Droit de l'Environnement et de l'urbanisme » forme des juristes spécialisés en droit de l'environnement disposant d'une expertise approfondie de la protection de l'environnement, plus particulièrement mais pas exclusivement en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement.

## COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Connaissances solides sur la protection juridique de l'environnement
- Maîtrise des méthodes et outils documentaires (expressions écrite et orale, capacité à problématiser, esprit de synthèse, utilisation des sources doctrinales, recherche jurisprudentielle), indispensables pour l'exercice d'une profession juridique comme dans la perspective de faire de la recherche en droit.



## CONDITIONS D'ACCÈS ET RYTHME DE LA FORMATION

Le Master est ouvert à tout titulaire d'une Licence en Droit. La sélection des candidats se fait sur dossier.

### MASTER 1

Les enseignements se déroulent de septembre à avril.

### MASTER 2

Les enseignements se déroulent de septembre à mi-mars, le stage de trois mois s'effectue à partir du mois d'avril.

### FORMATION CONTINUE

Le Master est ouvert aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact :  
Tél. 03 27 94 50 54  
fcu.fare-douai@univ-artois.fr

Ils peuvent aussi intégrer le Master ou le valider par le biais de la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou de la Validation des Acquis de l'expérience (VAE).

Contact :  
Tél. 03 21 60 60 59  
fcu-pac@univ-artois.fr



## LE PROGRAMME DE LA FORMATION

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<p><b>Tronc Commun</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Droit du numérique</li> <li>▪ Droit de l'environnement</li> <li>▪ Langue vivante</li> </ul> <p><b>Spécialité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Droit commercial</li> <li>▪ Droit international privé</li> <li>▪ Droit des collectivités territoriales</li> <li>▪ Droit des services publics</li> <li>▪ Droit et contentieux constitutionnels</li> </ul> <p><b>Approfondissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Droit de la construction et de l'immobilier</li> <li>▪ Droit de la fonction publique</li> <li>▪ Gestion des risques environnementaux</li> </ul>	<p><b>Tronc Commun</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pratiques professionnelles</li> <li>▪ Droit de l'urbanisme</li> <li>▪ Langue vivante</li> </ul> <p><b>Spécialité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Droit commercial</li> <li>▪ Droit international privé</li> <li>▪ Droit de la régulation économique</li> <li>▪ Droit des contrats administratifs</li> <li>▪ Contentieux administratif</li> </ul> <p><b>Approfondissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politique d'aménagement du territoire</li> <li>▪ Droit des relations administration / administrés</li> <li>▪ Grands problèmes contemporains</li> </ul>
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<p><b>Cours magistraux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Droit des installations classées pour la protection de l'environnement et prévention des risques technologiques</li> <li>▪ Droit international de l'environnement</li> <li>▪ Gestion de l'espace et de l'environnement</li> <li>▪ Responsabilité civile et répression pénale en droit de l'environnement</li> </ul> <p><b>Séminaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concept et implications du développement durable</li> <li>▪ Droit des sols et remise en état des sites pollués</li> <li>▪ Intercommunalité et environnement</li> <li>▪ Droit de l'air et de l'eau</li> </ul>	<p><b>Séminaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Droit des déchets</li> <li>▪ Contentieux du droit de l'environnement</li> <li>▪ Actualité du droit de l'environnement</li> </ul> <p><b>Mémoire de recherche ou rapport de stage</b></p> <p><b>Méthodologie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grands oraux d'entraînement</li> <li>▪ Atelier méthodologique</li> <li>▪ Conférences Droit et éthique</li> </ul> <p><b>Langue vivante</b></p>

*La formation est menée en parallèle du DU «Expertise juridique et technique de l'environnement» développé en partenariat avec l'École des Mines de Douai pour une acquisition des outils scientifiques indispensables*

### CONTACT

Pierre-Jean Baralle, responsable du Master  
pierrejean.baralle@univ-artois.fr